

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2006

Artikel: Autarcie ou coopération énergétique? : Pour une stratégie internationale en matière de politique de l'énergie
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autarcie ou coopération énergétique?

Pour une stratégie internationale en matière de politique de l'énergie

Jean-Daniel Delley - 07 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24209>

L'abandon du nucléaire exigera tout à la fois le développement d'autres sources d'énergie et des mesures d'économie. Le poids à donner à chacune de ces deux exigences dominera le débat politique.

Actuellement, l'idée prévaut que notre pays doit viser la plus grande autonomie énergétique. Elle ressort aussi bien de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral ([DP 1986](#)) que de la vision des organisations écologistes. Or cet objectif ne garantit ni l'efficacité économique ni la protection de l'environnement.

Pour pallier la fermeture progressive des centrales nucléaires à l'horizon 2020-2050, le Conseil fédéral mise sur le développement de l'énergie hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse). Et, pour assurer la stabilité du réseau et parvenir à un autoapprovisionnement élevé, il y ajoute des centrales à gaz.

Une autarcie illusoire

En moyenne annuelle, la Suisse semble atteindre l'autarcie électrique. Elle produit autant qu'elle consomme. Mais il s'agit d'une pseudo-autarcie. En réalité nous importons pour compenser une production indigène insuffisante en hiver,

mais également pour répondre aux variations journalières de la demande. Nous importons également du courant de bande (nucléaire, centrale à charbon) bon marché pour le transformer en énergie de pointe (pompage-turbinage) que nous exportons à bon prix lorsque la demande est forte.

Le secteur énergétique helvétique ne se distingue donc en rien des autres secteurs économiques, très dépendants de l'étranger. Pourquoi vouloir dorénavant forcer la production électrique sur notre territoire, alors que la Suisse se trouve au cœur du réseau européen de distribution ?

Dans un récent [ouvrage](#), Hanspeter Guggenbühl, un journaliste spécialiste des questions énergétiques, présente une analyse critique du tournant énergétique. Un ouvrage écrit dans un langage clair, à lire par tous ceux qu'intéresse le dossier de l'énergie, et qui montre les forces et les faiblesses de la stratégie 2050, bientôt en débat aux Chambres fédérales.

L'auteur, s'il dénonce l'illusion autarcique, met en garde contre les dangers d'un marché de l'électricité sans frontières, tel qu'il est préconisé par [les milieux économiques](#). Ce marché, dit-il, est faussé; d'une part par les subventions directes des Etats - l'Agence

internationale de l'énergie évalue ces subventions à 650 milliards de dollars par année - et d'autre part par le fait qu'une part importante de l'électricité - 80% en Europe - est produite à partir de matières premières non renouvelables. L'impact de cette production sur l'environnement n'est pas répercuté sur les prix.

C'est pourquoi les autorités politiques se doivent de réglementer ce marché, ce que d'ailleurs exige la [Constitution fédérale](#). En matière de production électrique, nous devons tendre vers une combinaison optimum d'énergie indigène et d'importations, d'unités centrales et décentralisées. Grâce à des taxes d'incitation reflétant la vérité des coûts, cet optimum se rapprochera plus de l'autonomie énergétique que d'un marché international ouvert.

L'énergie sans frontières

[Foraus](#), le forum de politique étrangère, publie une [étude](#) qui fait un pas de plus. Les auteurs observent que la production de substitution à l'énergie nucléaire se résume au photovoltaïque et aux centrales à gaz. Dans un pays moyennement ensoleillé comme le nôtre, le premier exigera d'importantes surfaces de capteurs. Alors que les

secondes contredisent nos efforts de réduction des gaz à effet de serre.

Il est temps de faire sauter le corset national de la politique énergétique et de ne plus considérer les pays européens comme des clients passifs qui nous achètent et à qui nous vendons de l'électricité. Dans une perspective européenne, ces pays deviennent les acteurs d'une politique énergétique commune. Cette perspective élargie permet de choisir les conditions optimales de

localisation de la production.

De par sa situation centrale, la Suisse est la plaque tournante de l'électricité, mais aussi avec l'Autriche et la Norvège, grâce aux barrages alpins, une batterie qui permet de stocker les surplus de production et de stabiliser le réseau. L'éolien est plus efficace sur les bords de mer, voire au large, et mieux accepté dans des régions inhabitées; et le solaire plus régulier et plus productif dans les pays du Sud.

La Suisse devrait prendre langue avec l'Allemagne, la Belgique, le Danemark et la Norvège notamment, des pionniers des énergies renouvelables et qui poursuivent les mêmes objectifs qu'elle, pour amorcer une stratégie commune d'optimisation de la production et de la distribution d'électricité. Et cela sans attendre la signature d'un accord sur l'électricité avec l'Union européenne, plombé par la question institutionnelle.

Exposition temporaire et exposition permanente à l'Alimentarium de Vevey

«Délices d'artistes. L'imaginaire dévoilé des natures mortes», Alimentarium, Vevey, jusqu'au 30 avril 2014

Pierre Jeanneret - 06 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24199>

[Délices d'artistes](#), la dernière exposition présentée par l'Alimentarium de Vevey, avant sa fermeture pour réfection, a pour but, selon son commissaire, d'«explorer l'histoire de l'alimentation, décoder les symboles, éclairer les images». Ambitieux et louable objectif. Qu'en ressort-il?

La visite commence par quelques tableaux flamands et hollandais du 17^e siècle. On sait que ces natures mortes montrant fleurs, fruits, légumes, volailles ou encore récipients et les boissons qu'ils contiennent, rendent avec une stupéfiante maîtrise la texture des aliments:

la brillance du raisin, le velouté de la peau des pêches, le moiré des verres de vin, les reflets du cristal, l'éclat des cuivres... Elles ne se réduisent cependant pas aux prouesses techniques des artistes. Elles sont également porteuses d'un message idéologique et moral en exaltant, par exemple, l'abondance des mets proposés.

L'originalité des concepteurs de l'exposition est d'avoir mêlé et confronté ces toiles à des œuvres contemporaines. Ainsi, une *Nature morte au cochon* de 1962, où le nouveau média de la photographie a remplacé le pinceau. Dans une autre œuvre, le sucre blanc consommé à

l'excès juxtaposé à un crâne signifie-t-il qu'il peut être porteur de mort? On retrouve là l'esprit des «vanités», avec leur symbolique. On appréciera aussi le clin d'œil à l'industrialisation de la «malbouffe» avec le gobelet de McDo qui s'oppose à la croustillance d'un pain traditionnel.

Cette première partie de l'exposition permet également de voir les tableaux de quelques artistes comme Renoir, Hermanjat et Picasso consacrés aux nourritures. On constate que, dans les années 1920 déjà, le peintre Marcel-Lenoir intègre une